

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CP2022-09/3/24 DOSSIER N°5360	COMMISSION N° 3	CP - MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE, FINANCES ET BÂTIMENTS
---	----------------------------	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2022-
CANTONS D'AHUN, AUBUSSON, AUZANCES, EVAUX-LES-BAINS, LE
GRAND-BOURG, GUERET 1 ET LA SOUTERRAINE

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget

Rapporteur : M. Franck FOULON



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/3/24 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'attribuer les subventions pour un montant de 36 295 € comme suit :

CANTON D'AHUN

Chapitre 932.8 article 6574 : Autres services périscolaires et annexes

Coopérative scolaire Ahun.....	300 €
Coopérative scolaire St Yrieix-les-Bois/St Hilaire-la-Plaine.....	300 €
Coopérative Scolaire Ecole de Pontarion.....	300 €
Association des Parents d'élèves du RPI Ars.....	150 €
Coopérative scolaire école d'Ars.....	150 €

Chapitre 933.11 article 6574 : Activités artistiques et action culturelle

Association "Interlude".....	700 €
Association "Des Racines et du Cirque".....	200 €
Théâtre enfants de Sardent.....	400 €
Club Informatique de St-Martial-le-Mont.....	200 €
Association "Agir à Fransèches".....	200 €
Amicale Laïque du Donzeil.....	150 €
Saint Michel-de-Veisse Animation.....	200 €
Comité des fêtes d'Ars.....	200 €
Comité d'Animation Thauron.....	200 €
La Bergerie (Société des Amis du Moutier-d'Ahun).....	360 €
Centre d'Hébergement de Banize (Auberge de Jeunesse).....	200 €
Les Peintures Médiévales de Banize.....	300 €
Comité des fêtes Maisonnises Loisirs.....	200 €
Le LAAB (Local d'Artistes Associés et Bruyants).....	300 €
Atelier Pontarion.....	200 €
Comité des Fêtes de Peyrabout (Peyrabout en Fête).....	150 €
Jouets Passion Ahun 23.....	150 €
Les Amis de la Gartempe.....	200 €
Ensemble Vocal Choeur de Chauffe.....	200 €
Groupe Créol'Océan.....	150 €
Terre en Fête.....	300 €
Comité des Fêtes de Janaillat.....	300 €

Chapitre 933.12 article 6574 : Patrimoine

Association Sauvegarde Eglise St-Georges-la-Pouge.....	300 €
Les Amis du Patrimoine de St-Hilaire-Château.....	300 €
Association Busseau-sur-Creuse Histoire et Patrimoine.....	400 €
Sauvegarde Patrimoine de Chasselines.....	200 €
Association Sauvegarde de l'Église d'Ars.....	200 €
Les Habitants et les Amis du Village de Masgot.....	400 €

Chapitre 933.2 article 6574 : Sports

Sporting Club Sardentais.....	450 €
Association "Persephone".....	100 €
Basket Club Ahun.....	300 €
Association "Le Dragon noir".....	200 €
Entente Sportive d'Ahun.....	500 €
Entente Sportive St-Sulpice-St-Georges-la-Pouge.....	200 €
Association sportive de Fransèches.....	300 €
Gymnastique Volontaire Arsoise.....	150 €
Association sportive St-Martial-le-Mont (Pour le Sport et l'Animation).....	200 €
Association "Gymnastique Sardentaise".....	200 €
Association "Entrechats".....	200 €
Entente Sportive Peyrabout-La Saunière.....	200 €

Chapitre 935.8 article 6574 : Autres interventions sociales

Jeunes Sapeurs Pompiers Ahun.....	100 €
UNRPA de Peyrabout.....	200 €
Association Maintien à Domicile Le Donzeil.....	600 €
Club des aînés Ars Chamberaud Fransèches.....	200 €
Union Nationale des Combattants Ahun.....	200 €
Amicale des Pompiers d'Ahun.....	400 €
Association Pour la Mémoire des Victimes du Bois du Thouraud.....	200 €
<u>Chapitre 939.28 article 6574 : Agriculture et Pêche - Autres</u>	
ACCA St-Michel-de-Veisse.....	200 €
Total	13 860 €

CANTON D'AUBUSSON

<u>Chapitre 932.8 article 6574 : Autres services périscolaires et annexes</u>	
Association Scolaire de Saint-Sulpice-les-Champs.....	150 €
Association Petits Loups en Marche (Parents d'Elèves).....	150 €
Les Amis de l'Ecole de Champagnat.....	150 €
Association des Parents d'Elèves de Mainsat.....	150 €
Association Les Fripouilles.....	150 €
<u>Chapitre 933.11 article 6574 : Activités artistiques et action culturelle</u>	
Association Quartier Saint-Jean.....	100 €
Association des Lissiers et Assimilés Aubusson_Felletin (ALAAF).....	150 €
Photo Club du Franc Alleu.....	100 €
Comité des Fêtes de Bosroger.....	300 €
Amicale Mainsatoise.....	100 €
Comité des Fêtes de Néoux.....	200 €
Association LEA.....	100 €
Les Amis du Patrimoine de St-Marc.....	150 €
Les Femmes en Marche.....	150 €
Comité des Fêtes de La Serre-Bussière-Vieille.....	200 €
<u>Chapitre 933.2 article 6574 : Sports</u>	
Canoë Kayak Club Aubussonnais.....	400 €
Club Aubudssonais de Tir.....	200 €
Pétanque Aubussonnaise.....	300 €
Foyer Rural de Bellegade (Foot).....	400 €
Association Sport et Loisirs (ASL).....	600 €
Sporting Club de Champagnat.....	150 €
<u>Chapitre 935.8 article 6574 : Autres interventions sociales</u>	
ADIF : Association des Déportés, Internés et Familles de Disparus de la Creuse.....	100 €
Croix Rouge Française Aubusson.....	300 €
Foyer des Jeunes Travailleurs Aubusson Horizon Jeunes.....	300 €
Association Parenthèse.....	300 €
Secours Catholique Aubusson.....	300 €
Les Restos du Coeur Antenne d'Aubusson.....	300 €
Association CAVL AGIR.....	500 €
Association Départementale de Protection Civile.....	300 €
Association du Village de Montelladonne.....	100 €
<u>Chapitre 939.28 article 6574 : Agriculture et Pêche autres</u>	
Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Trait de la Creuse (concours St-Silvain-Belleg) . .	100 €
Pêche à la Carpe GDCC.....	100 €
Total	7 050 €

CANTON D'AUZANCES

<u>Chapitre 933,2 article 6574 : Sports</u>	
Association Crocq Tout Terrain.....	400 €

Judo du Haut Pays Marchois.....	Total	660 €
---------------------------------	--------------	--------------

CANTON D'EVAUX-LES-BAINS

<u>Chapitre 933.11 article 6574 : Activités artistiques et action culturelle</u>		
CRAC : Centre de Recherche Artistique et Culturelle.....		150 €
Association les Vieilles Poulies.....		150 €
<u>Chapitre 933.2 article 6574 : Sports</u>		
Tennis Club des Combrailles.....		500 €
<u>Chapitre 935.8 article 6574 : Autres interventions sociales</u>		
ADEC : Association Aide à Domicile Evaux-Chambon.....		300 €
	Total	1 100 €

CANTON DE LE GRAND-BOURG

<u>Chapitre 933.2 article 6574 : Sports</u>		
US Vieillevilloise.....		200 €
	Total	200 €

CANTON DE GUERET 1

<u>Chapitre 930.23 article 6574 : Information, communication, publicité</u>		
Association TGV Télé Guéret Vision.....		500 €
<u>Chapitre 932.8 article 6574 : Autres services périscolaires et annexes</u>		
Association Scolaire Ecole Henri Goumy.....		400 €
<u>Chapitre 935.8 article 6574 : Autres interventions sociales</u>		
MAM Sainte-Feyre Aux Petits Bonheurs.....		400 €
Association Le Fil de l'Amitié.....		200 €
Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation		225 €
	Total	1 725 €

CANTON DE LA SOUTERRAINE

<u>Chapitre 930.23 article 6574 : Information, communication, publicité</u>		
Comité de Jumelage La Souterraine.....		300 €
<u>Chapitre 933.11 article 6574 : Activités artistiques et action culturelle</u>		
Association Pour le Plaisir.....		200 €
Théâtre ALOUAL.....		300 €
Société Philharmonique La Souterraine.....		1 300 €
MJC Centre Social La Souterraine.....		2 000 €
Versillat Loisirs et Culture.....		100 €
Cordes et Compagnie.....		500 €
VersiFêtes.....		100 €
Association Patrimoine St-Priest-la-Feuille.....		100 €
<u>Chapitre 933.2 article 6574 : Sports</u>		
Club de Plongée de La Souterraine.....		250 €
Stade Marchois.....		1 000 €
Entente Sportive Marchoise		1 450 €
Club Education Canine.....		200 €
Association Endurance 23.....		200 €

Entente Pongiste du Pays Sostranien.....	500 €
La Pétanque Marchoise.....	100 €
Compagnie des Archers du Pays Sostranien.....	100 €
Club Puyresson Air Loisirs.....	100 €
Tennis Club La Souterraine.....	200 €
Association Gym Détente Sourire.....	100 €
Section Sportive Handball Collège R. Loewy.....	200 €
MX Racing Team 23.....	100 €
Vélo Club La Souterraine.....	300 €
Flip Flap Club La Souterraine.....	200 €
ASLS Handball La Souterraine.....	300 €
Club Nautique de La Souterraine.....	300 €
GRS Loisirs de La Souterraine.....	100 €
Basket Club La Souterraine.....	300 €
Union Sportive Versillat.....	100 €
<u>Chapitre 935.8 article 6574 : Autres interventions sociales</u>	
Club des Nounous.....	100 €
Secours Populaire.....	100 €
Club des Aînés de La Souterraine.....	200 €
Secours Catholique La Souterraine.....	100 €
Les Restos du Coeur La Souterraine.....	100 €
Croix Rouge La Souterraine.....	100 €
FNATH La Souterraine.....	200 €
Total	11 700 €

- autorise la Présidente du Conseil Départemental à procéder au versement de ces subventions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET